

De : GP FS CHUBB Flash-Infos Produits & Réglementation
Objet : Flash-Infos - Produits & Réglementation - FLA-24-25 - Désenfumage et compartimentage - Modes opératoires
Date : jeudi 28 novembre 2024 19:29:05
Pièces jointes :
image010.png
image026.png
image027.png
image028.png
image031.png
image032.png
image033.png
image008.png
image014.png
image002.png
image001.png
image003.png
image005.png
image006.png
image007.png
image009.png
image011.png
image012.png
image013.png



Flash-Info Service

Produits & Réglementation



Ce Flash-Info fait l'objet d'une enquête pour recueillir votre niveau de satisfaction au travers de 2 questions afin d'améliorer nos supports et communications futures.

On compte sur vous !

Lien vers l'enquête

Version PDF du Flash-Info : [FLA-24-25](#)
Retrouvez l'ensemble des Flash-Infos via ce [lien](#)

Nouvelle version de nos modes opératoires

Nous vous informons d'une nouvelle version de nos modes opératoires de désenfumage et compartimentage.

Cette mise à jour est principalement destinée à expliquer les écarts entre les prestations que nous demandons de réaliser lors de la maintenance, et les prescriptions de la norme NF S61-933, sur laquelle plusieurs corrections sont en cours. Les écarts apparaissent sur fond bleu.

Les prescriptions spécifiques EHS ont également été mises à jour et apparaissent sur fond jaune.

Les points les plus importants :

- Pour la vérification des **clapets coupe-feu**, la nouvelle version de la norme demandait de retirer le fusible thermique, pour s'assurer du déclenchement de la fermeture du clapet ; outre le fait que cette action ne fonctionne généralement pas, l'opération est même déclarée dangereuse sur la notice de certains fabricants. En conséquence, **nous interdisons donc d'effectuer cette opération**. Toute manipulation de fusible doit s'effectuer sur clapet en position de sécurité (fermé).
 - Pour la vérification des **portes « coupe-feu »**, la nouvelle version de la norme ne demandait plus de vérifier leur temps de fermeture ; nous allons continuer de le faire afin de nous assurer que leur fermeture est effective et totale avant le déclenchement du désenfumage mécanique.

Pour le **désenfumage naturel**, l'annexe G de la nouvelle version ne mentionne plus les tests d'étanchéité des liaisons pneumatiques ; ce point est cependant toujours imposé à l'annexe J, et nous allons donc continuer de percer 2 APS pour valider l'étanchéité des réseaux, puis le fonctionnement des coffrets de commande à la pression de service.

- Pour le **désenfumage mécanique**, l'annexe H ne fait plus mention des mesures d'intensité pour les moteurs de désenfumage ; Cependant, l'annexe N (N.2.7) spécifie qu'une dérive de plus de 15% de l'intensité doit conduire à une action corrective. En conséquence, nous allons continuer de mesurer les intensités lors du fonctionnement de la zone la plus défavorisée.



Désenfumage naturel



Désenfumage mécanique

Clapets coupe-feu

MODE OPERATOIRE MAINTENANCE CLAPETS COUPE FEU

La réglementation de sécurité incendie (RSI) nécessite au préalable toute connaissance :

- Des normes et règlements de sécurité incendie (RSI) : NF R81-802, NF R81-809 et NF R81-857
- De la législation : Règlementation sur les installations de sécurité incendie
- Des normes techniques : NF EN 13501-2, Règlementation sur les exigences de performance des équipements de sécurité incendie destinés au travail en hauteur et intégrée aux meilleures des connaissances du risque et de leur utilisation à l'entreprise
- La protection contre l'incendie est nécessaire pour les établissements recevant du public ou les institutions. Elle ne peut pas être réalisée par tous les bâtiments d'habitation. Elle est réalisée uniquement dans les installations disposées à cet effet.

Outillages spécifiques nécessaires

DUTY 1305 Liste outillage Désenfumage

EHS – Risques et prévention

Références de Protection individuelle et collective pendant toute l'intervention :

- Gants antirouille
- Gants de protection
- Chaussettes de sécurité
- Lunettes de protection

Port des EPI complémentaires en fonction des durées de travail en hauteur : Norme + longe, casque avec lunette, lunettes de protection et masque, masque + longe.

Matériel de protection individuelle (M.P.I.)

Équipements concernés



Clapets coupe feu autorisés ou recommandés, sur demande de vérification, climatisation, chauffage, ventilation, etc.
Modèles refusés pour franchissement murs.

Procédures de maintenance

Tous modèles pratiquent intégralement des différences avec les procédures réglementées par la NF R81-802 et décret 2012-1466.

Identifier les éléments d'entretien et les consignes applicables

N°	Aspects
1	Demander à l'entrepreneur du SI • Identification de l'ensemble du système de sécurité incendie • Repérer les dispositifs en fonction des zones de désenfumage
2	Pour la prévention complémentaire spécifique
3	Recueillir des données d'exploitation et de maintenance, qui doivent être fournies par le propriétaire et qui correspondent aux dates de maintenance et aux périodes de fonctionnement énumérées dans le document d'information.

Procédures de maintenance

Tous modèles pratiquent intégralement des différences avec les procédures réglementées par la NF R81-802 et décret 2012-1466.

Identifier les éléments d'entretien et les consignes applicables

Identifiez l'ensemble de tout le système de sécurité incendie

- Au moins deux fois par dépendance et par zone, spécifiquement à la partie de l'ensemble de sécurité incendie qui concerne la zone de désenfumage
- Aux fins de l'application de l'ensemble de contrôle

N°1

Identifiez les dispositifs de coupe-feu

- Les dispositifs de coupe-feu
- Les dispositifs de protection contre l'incendie

N°2

Identifiez les dispositifs de coupe-feu

- Les dispositifs de coupe-feu
- Les dispositifs de protection contre l'incendie

Chubb  Page 14 | GUIDE COUPÉE FEU | PROJET 100000 | ÉDITION : 03

Systèmes avec volets

MODE OPERATOIRE MAINTENANCE DESÉNUFUMAGE MÉCANIQUE (AVEC VOLETS)

Équipements de protection individuelle à porter à portée de main pour toute intervention :

- Gants antirouille
- Gants de protection
- Chaussettes de sécurité
- Lunettes de protection
- Casque avec lunette
- Vêtements de protection (casque, gants, lunettes, veste, pantalon)



Port des EPI complémentaires en fonction des durées de travail en hauteur : Norme + longe, casque avec lunette.

Habiletés techniques nécessaires

Équipements concernés



Véhicules de dépannage ou de secours

Véhicules et trappes de désenfumage

Armoires d'EIS

Procédures de maintenance

Tous modèles pratiquent intégralement des différences avec les procédures réglementées par la NF R81-802 et décret 2012-1466.

Identifier les éléments d'entretien et les consignes applicables

Demandez à l'entrepreneur du SI

- Identification de l'ensemble du système de sécurité incendie
- Repérer les dispositifs en fonction des zones de désenfumage

Pour la prévention complémentaire spécifique

Recueillir des données d'exploitation et de maintenance, qui doivent être fournies par le propriétaire et qui correspondent aux dates de maintenance et aux périodes de fonctionnement énumérées dans le document d'information.

N°1

Identifiez les dispositifs de coupe-feu

- Les dispositifs de coupe-feu
- Les dispositifs de protection contre l'incendie

N°2

Identifiez les dispositifs de coupe-feu

- Les dispositifs de coupe-feu
- Les dispositifs de protection contre l'incendie

Chubb  Page 14 | DESÉNUFUMAGE MÉCANIQUE AVEC VOLETS | PROJET 100000 | ÉDITION : 03



Compartimentage

Vos interlocuteurs

Laurence Fabre

Laurence Fabre

Extincteur, RIA, colonne et poteau d'incendie, défibrillateur, plan, divers équipements de sécurité



Franck Gaillardou

Franck Galliardou Eclairage de sécurité, Compartimentage, Déserfumage



Yannick Thiefin

Yannick Thielin
Conseil et formation, Support
réglementation



A blue rectangular box containing the text "Ludovic Verdier" at the top, followed by two descriptions of fire extinguishers: "Extinction automatique à gaz, eau ou poudre" and "Extinction par brouillard d'eau". Below the text are icons of a standard fire extinguisher and a fog-style extinguisher.

Xavier Savonnet

Détection incendie, DAAF
Equipement d'alarme (Type 4, PPMS,
BAAS, BAAL)

Julien Eudeline

ARI, Détection gaz, Risques spéciaux

Delphine Chaffardon

Offre de services

Chefs produits – Qui fait quoi :



CHEFS PRODUITS
QUI FAIT QUOI ?

Missions du service produits et réglementation

Le rôle de l'agence de vente est de :

- mettre en place les ventes et la vente à distance pour le compte de la société
- réaliser la collecte des informations nécessaires à la vente
- transmettre la commande à l'usine
- assurer la distribution et la livraison des marchandises
- assurer la vente à distance
- assurer la vente par correspondance
- assurer la vente par Internet
- assurer la vente par téléphone
- assurer la vente par fax
- assurer la vente par e-mail

Service produits et réglementation

Autres supports de la direction des ventes

Pour toute demande d'inscription/désinscription, merci d'envoyer un mail à veronique.lachaume@chubbfs.com en précisant la ou les listes de diffusion concernées :

SSI Détection incendie | SSI Extinction | Protection incendie | Conseil & formation.

Nota : Vu le nombre important de destinataires, ce mail peut faire l'objet de plusieurs diffusions distinctes.

Copyright 2024 | Chubb Group

Document à usage interne exclusivement.